

Extrait du registre des Délibérations

Séance du 13 septembre 2023

Convocation : 7 septembre 2023 Date d'affichage : 7 septembre 2023

Sous la Présidence de M. Rémy MARTINOT, les membres du Conseil de la Communauté de communes Saint Cyr Mère Boitier entre Charolais et Mâconnais se sont réunis l'an deux mille vingt-trois, le mercredi treize septembre à dix-neuf heures à Germolles Sur Grosne - salle des fêtes.

Commune de BOURGVILAIN :	M. Gilles LAMETAIRIE
Commune de LA CHAPELLE DU MONT DE FRANCE	M. Philippe HILARION
Commune de DOMPIERRE LES ORMES	Mme Géraldine AURAY M. Marcel RENON Mme Séverine DEBIEMME
Commune de GERMOLLES S/GROSNE	M. Hervé JOSEPH
Commune de MATOUR	M. Thierry IGONNET M. Patrick CAGNIN Mme Nathalie LAPALUS
Commune de MONTMELARD	M. Jacques CHORIER
Commune de NAVOUR S/GROSNE	Mme Fabienne PRUNOT
Commune de PIERRECLOS	M. Rémy MARTINOT Mme Sylvie DUPONT M. Emmanuel ROUGEOT
Commune de SAINT LEGER /LA BUSSIERE	M. Pierre LAPALUS
Commune de SAINT PIERRE LE VIEUX	M. Cédric GRANDPERRET
Commune de SAINT POINT	M. Pierre-Yves QUELIN
Commune de SERRIERES	M. Jean-Noël BERNARD
Commune de TRAMAYES	M. Michel MAYA Mme Cécile CHUZEVILLE
Commune de TRAMBLY	M. Bernard PERRIN
Commune de TRIVY	M. Jean-Michel-ROZIER
Commune de VEROSVRES	M. Eric MARTIN

Nombre de délégués en exercice : 25 Nombre de délégués présents : 23

Le quorum étant atteint, le Conseil communautaire peut donc valablement délibérer.

Secrétaire : Monsieur Hervé JOSEPH

Etaient Excusés : MM. Jean PIEBOURG (Navour S/Grosne), Damien THOMASSON (Tramayas),
Mme Chantal WALLUT (Trivy)

Pouvoir : Néant

Assistaient également les Conseillers suppléants suivants : Mme Béatrice AUFRANT (Germolles S/Grosne),
M. Jean-François LAPALUS (La Chapelle du Mont de France), M. Gilles PARDON (Saint Léger /la Bussière),
M. Alain BAMET (Saint Pierre le Vieux), Mme Maud GAND (Saint Point), M. Christophe BALVAY
(Trambly), Mme Laurence GUILLOUX (Vérovres).

Assainissement – travaux prioritaires complémentaires

Vu l'arrêté préfectoral n° 71 2016 12-15 002 du 15 décembre 2016 actualisé relatif à la création de la Communauté de communes Saint Cyr Mère Boitier entre Charolais et Mâconnais (CC SCMB) le 1er janvier 2017 ;
Vu l'arrêté préfectoral n° 71 2019 22-10 002 du 22 octobre 2019 actualisant les compétences communautaires ;

Le Président Rémy MARTINOT rappelle que :

- la Communauté de communes Saint Cyr Mère Boitier exerce les compétences Assainissement complète (Collectif et non collectif) et Eaux pluviales Urbaines et que le Service Assainissement est géré en régie avec un Budget annexe ;
- le cabinet SECUNDO à Villeurbanne (69100) a été retenu le 29 septembre 2022 comme Maîtrise d'Ouvrage (MOE) du service assainissement pour une durée de 3 ans à la SARL SECUNDO

Le Président expose que lors d'une réunion de travail le 6 juillet dernier, M. Thierry SILVESTRE et Mme Aline BELET de l'Agence de l'Eau RMC nous ont indiqué que dans le cadre des programmes de subventions en cours ou à venir (ZRR hors contrat/PDM du SDAGE/CD71AAP2024) des opérations identifiées comme prioritaires dans le SDA de 2021 pouvaient faire l'objet d'une demande de subvention.

Le programme de travaux prioritaires complémentaires suivant, issu du projet de Schéma Directeur d'Assainissement et Eaux Pluviales présenté le 23 juillet dernier en commission assainissement, a reçu un avis favorable :

N° d'ordre	COMMUNE	ANTENNE / PROJET	Année de Prog.	Chiffrage initial SDA (€ H.T.)	Priorité SDA 2021	Type de travaux	Commentaire
1	PIERRECLOS	Action 8 - Réhabilitation du réseau unitaire en aval du DO de l'église	2028	60 000 €	3	Renouvellement cana EU	ECP = 4 m3/h
2	MATOUR	A73 - Transit entre la rue de Trécourt et la Prasle - Réhabilitation ponctuelle et ITV de contrôle	2026	5 000 €	4	Réhabilitatons ponctuelles => Renouvellement canalisation EU	Problématique de bouchage actuellement
3	MATOUR	A67 - Rue de la Croix (Trécourt) Réhabilitation - ITV	2023	46 000 €	3	Renouvellement cana EU	ECP = 1,6 m3/h
4	VEROSVRES	FA93 - Réseau séparatif des Jeannots - Déconnexion d'une grille d'eaux pluviales	2022	9 000 €	3	Déconnexion EP	
5	SERRIERES	Réhabilitation du regard de visite R 182 et tampons à sceller (5)	2024	1 500 €	5	Réhabilitation regards	ECP = 0,2 m3/h
6	PIERRECLOS	Action 9 - Réfection de l'étanchéité de plusieurs regards	2025	19 000 €	5	Réhabilitation regards	
7	BOURGUILAIN	FA4 - Création de regards de visite sur le réseau d'eaux usées	2020	19 000 €	3	Accessibilité	
8	PIERRECLOS	Action 11 - Dégagement de plusieurs regards	2026	9 600 €	5	Accessibilité	

N° d'ordre	COMMUNE	ANTENNE / PROJET	Année de Prog.	Chiffrage initial SDA (€ H.T.)	Priorité SDA 2021	Type de travaux	Commentaire
1	SERRIERES	Station - Mise en place d'un piège à lentilles	2020	2 000 €	4	Réhabilitation station	

Le Président indique que ce programme de travaux peut être réalisé rapidement sans étude complémentaire. Ce programme représente une enveloppe de 200 000 €HT, portée potentiellement à environ 330 000 €HT, si l'opération n°2 à Matour est requalifiée ou non en renouvellement de canalisation (environ 600 ml), suivant l'accord des financeurs.

Sur proposition du Président, le Conseil de Communauté, après en avoir délibéré, à l'unanimité :

- **SOLLICITE** une aide de l'Agence de l'Eau RMC pour la réalisation de ce programme de travaux complémentaires d'un montant de 200 à 330 000 €HT ;
- **NOTE** qu'une aide sera sollicitée du Conseil départemental dans le cadre du prochain appel à Projet annuel ;
- **MISSIONNE** le cabinet SECUNDO pour préparer les dossiers relatifs aux projets retenus par les financeurs ;
- **DONNE POUVOIR** au Président pour signer les actes et contrats correspondants.

Fait le même jour, mois et an que dessus,
Pour extrait certifié conforme

Le Président,
Rémy MARTINOT

